

Biographie du Cheikh Abû el-Hassan ech-châdhilî



Traduction du chapitre premier de
Durrat el-asrâr wa tuhfat el-Abrâr



Travail réalisé et offert par l'équipe du Porteur de Savoir
- Rajab 1434 / 2013 -

© Le Porteur de Savoir

Aucune reproduction, même partielle, de ce document ne peut être faite sans l'autorisation expresse de son auteur



LA PERLE DES SECRETS
ET LE CADEAU DES PIEUX

— *Durrat el-asrâr wa tuhfat el-Abrâr*¹ —

dans les vertus (*manâqib*) du détenteur de la gloire sublime de
l'honneur éclatant, le Pôle suprême, le Secours manifeste, seyidi Alî Abî
el-Hassan ech-châdhilî — qu'Allah soit satisfait de lui—,

*compilées par le savant, le puits de science,
seyidî Mohammed ibn Abî el-Qâsim el-Himyarî,
connu sous le nom d'Ibn çabbâgh
— qu'Allah lui fasse miséricorde—.*



¹ Edition tunisienne de 1887/1304.

Sommaire

Généalogie	4
Recherche et rencontre du Pôle.....	4
Auprès du Cheikh 'Abd es-Salâm ibn Machîch	5
Entrée à Tunis et rencontre avec Sîdî Ahmed el-Khidr	5
Rencontre avec le Cheikh Abû Sa'îd el-Bâjî	6
Rejet de l'alchimie	6
Nuit parmi les bêtes sauvages	7
L'homme dans la grotte	8
Le bûcheron de Châdhilah : sîdî 'Alî el-Hattâb	8
Le premier compagnon du Cheikh : sîdî el-Habibî.....	9
Sur le mont Zaghouan	10
Descente de Zaghouan	10
Ibn el-Barâ et le départ de Tunis.....	12
Les deux hommes	14
L'imprécation d'Ibn el-Barâ	14
La détention à Alexandrie et l'arrivée au Caire	15
Le retour à Tunis et rencontre avec le Cheikh Abû el-'Abbâs el-Mursî.....	16
L'ordre prophétique du départ vers l'Egypte.....	16
La transmission de la fonction polaire (<i>qutâbah</i>)	17
La cape pourpre.....	17
L'annonce d'un bien	18
La situation du Cheikh à Alexandrie	18
Le juriste 'Iz ed-Dîn et le pèlerinage	19
La « main » du Cheikh sur Sîdî Mâdî	20
Le voyage nocturne de Sîdî Mâdî	21
L'échoppe dans le désert.....	22
Sauvé dans le Haram.....	23
La visite du Prophète – qu'Allah prie sur lui et le salue –	24
Sourate ech-chûrâ.....	25
L'ivresse du fils du Cheikh	25
Chihâb ed-Dîn scruté par le Cheikh.....	26
Témoignages à propos de 'Arîfat-el Khayr, fille du Cheikh	26
L'altercation avec un groupe de Berbères	27
Le pacte avec Cheikh Sâlim.....	28
Dispute avec un groupe de Moutazilites	29
L'ascèse véritable.....	30
Les deux juristes	30
Multiplication miraculeuse des grains	31
Conclusion du chapitre	31

Généalogie ²

Selon sa noble généalogie, il est ‘Alî fils de Abdallah, fils de Abd el-Jabbâr, fils de Tamîm, fils de Hurmuz, fils de Hâtim, fils de Quçay, fils de Yûsuf, fils de Yucha’, fils de Wârd, fils de Battâl, fils de Idrîs, fils de Mohammed, fils de ‘Issâ, fils de Mohammed, fils de Hassan, fils de ‘Alî ibn Abî Tâlib ³ –qu’Allah soit satisfait d’eux—.

Il naquit à Ghumârah, entra dans la ville de Tunis quand il était encore jeune homme, se dirigea vers le Moyen-Orient, accomplit le pèlerinage à plusieurs reprises et alla en Iraq –qu’Allah lui fasse miséricorde—.

Recherche et rencontre du Pôle

Il raconta –qu’Allah lui fasse miséricorde— : « En arrivant en Iraq, je rencontrai le Cheikh pieux Abû el-Fatah el-Wâsitî, un homme comme je n’en ai jamais vu de semblable en Iraq. Ma quête était la recherche du Pôle (*Qutb*). Un des saints me dit : « Es-tu en train de chercher le Pôle en Iraq alors qu’il se trouve dans ton pays ? Retourne dans ton pays et tu le trouveras » Il retourna alors au Maghreb où il rencontra son instructeur, sîdî Cheikh, le saint, le connaissant, le sincère, le Pôle (*qutb*), le Secours (*ghawth*), Abû Mohammed ‘Abd es-Salâm ibn Machîch ech-cherîf el-Hassanî⁴.

Le Cheikh Abû el-Hassan –qu’Allah lui fasse miséricorde— raconte : « Il vivait à Ghumârah dans un lieu de retraite au sommet d’une montagne au moment de mon arrivée. Je procédai à la grande ablution (*ghusl*) dans une source au pied de cette montagne, renonçai à ma connaissance et à mes pratiques (*‘ilmî wa ‘amalî*), et montai vers lui dans un état de total dépouillement (*faqîran*). A cet instant précis, il descendit vers moi, vêtu d’un vêtement rapiécé, avec sur la tête une capuche en feuille de palmier et me dit : « Bienvenue à ‘Alî fils de Abdallah fils de Abd el-Jabbâr », et mentionna ainsi ma lignée jusqu’à l’Envoyé d’Allah –qu’Allah prie sur lui et le salue— . Puis il me dit : « Ô ‘Alî, tu es monté à nous dépouillé (*faqîran*) de ta connaissance et de tes pratiques, alors prends de nous la richesse de ce monde et celui d’après. » Il dit : « J’en fus stupéfait et restai auprès de lui quelques jours jusqu’à ce qu’Allah éveille ma conscience⁵. »

² Les sous-titres sont de nous.

³ Toutes les versions connues de la généalogie du Cheikh Abû el-Hassan remontent jusqu’au Prophète –qu’Allah prie sur lui et le salue— par Seyidnâ ‘Alî ibn Abî Tâlib. La lignée qui est mentionnée ici passe par Idrîs, fondateur du royaume du Maroc et de la dynastie des Idrissides.

⁴ Cette désignation indique que le Cheikh ‘Abd es-Salâm ibn Machîch est lui aussi descendant du Prophète –qu’Allah prie sur lui et le salue— par Seyidnâ Hassan.

⁵ Littéralement : « ouvre ma capacité introspective » (*baçîra*).

Auprès du Cheikh 'Abd es-Salâm ibn Machîch

Je vis de lui beaucoup de prodiges⁶. Parmi ceux-ci, un jour alors que j'étais assis devant lui et qu'un de ses petits-fils jouait avec lui sur ses genoux, il me vint à l'esprit de l'interroger à propos du Nom Suprême d'Allah (*el-Ismu-Llâh el-A'dham*). L'enfant vint à moi, jeta ses bras à mon cou et me secoua, en disant : « Ô Abû el-Hassan ! Toi qui voulais interroger le Maître quant au Nom Suprême d'Allah, en vérité la chose n'est pas de questionner à propos du Nom Suprême d'Allah. Ce dont il s'agit est que tu sois toi-même le Nom Suprême d'Allah, c'est-à-dire que le secret d'Allah (*sirru-Llah*) réside⁷ dans ton cœur. » Le Cheikh sourit et me dit : « Untel t'a répondu de ma part (*jâwabaka fulân 'annâ*). » Il était alors le Pôle du temps (*qutb ez-zamân*)⁸. »

Puis il me dit : « Ô 'Alî, voyage vers l'Ifrîqiyâh⁹ et demeure dans un endroit nommé *Châdhilah* car Allah –qu'Il soit exalté et magnifié– t'a nommé *ech-châdhilî*. Après cela, tu partiras pour la ville de Tunis, où on portera des accusations contre toi devant les autorités. Puis tu partiras vers l'Est où tu hériteras de la fonction polaire (*el-qutâbah*). » Je lui dis : « Ô mon Maître, conseille-moi » et lui de me répondre : « Ô 'Alî ! Allah [est] Allah et les hommes [sont] les hommes. Empêche ta langue de les évoquer (*dhikr*) et ton cœur de t'incliner devant eux. Prends garde à préserver tes membres et à accomplir les pratiques obligatoires. Ainsi, se parachèvera en toi la sainteté (*wilâyatu-Allah*). Ne te préoccupe d'eux que si une obligation divine te l'impose (*bi wâjibi Haqqi-Llah 'alayka*). Ainsi ton scrupule (*wara'*) sera parfait. Puis dis : « *Allahumma*, épargne-moi leur souvenir et les troubles venant d'eux. Protège-moi de leur mal, permets-moi de me passer de leurs biens à travers Ton bien et, par une faveur particulière, accepte de me protéger parmi eux. En vérité, Tu es Puissant sur toutes choses. »

Entrée à Tunis et rencontre avec Sîdî Ahmed el-Khidr

Le Cheikh Abû el-Hassan –qu'Allah soit satisfait de lui– raconte : « Quand j'entrai dans la ville de Tunis, étant encore jeune homme, j'y trouvai une grande famine et des hommes mourants dans les marchés. Je me dis en moi-même : « Si j'avais de quoi acheter du pain pour tous ces gens affamés, je le ferais certainement ». Alors on m'invectiva en mon for intérieur : « Prends ce qui est dans ta poche ». En secouant celle-ci, je découvris qu'il y avait de la monnaie. J'allai donc chez un boulanger à Bab el-Manâra¹⁰, et lui dis : « Compte tes miches de pain. » Il

⁶ Littéralement : « rupture d'habitudes, d'ordre naturel » (*kharâqa 'âdât*).

⁷ *Muwadda'* signifie littéralement « être déposé ».

⁸ Une version moins détaillée de cet événement est relatée dans les *Latâ'if el-minan* de Ibn 'Ata' Illah ; cf. *La sagesse des Maîtres soufis*, traduction de E.Geoffroy.

⁹ A cette époque, l'Ifrîqiyâh s'étendait sur la quasi-totalité du territoire actuel de la Tunisie, excepté les parties désertiques, sur une partie du nord-est de l'Algérie et sur une partie de la Libye (Tripolitaine).

¹⁰ *Bab el-Manâra* est l'une des portes à l'ouest de l'ancienne enceinte de la médina de Tunis.

les compta pour moi puis je les offris aux gens qui les prirent avidement. Je sortis les pièces de monnaie et les donnai au boulanger mais il estima qu'elles étaient fausses et dit : « Elles sont marocaines, et vous, les marocains, vous pratiquez l'alchimie ! » Alors je lui donnai mon manteau (*burnus*) et un petit sac en gage du prix du pain. Je me tournai vers la porte où se trouvait un homme debout qui me dit : « Ô 'Alî, où sont les pièces de monnaie ? » Les lui ayant données, il les secoua dans sa main puis me les rendit en me disant : « Paye ta dette au boulanger, car elles sont bonnes. » Je payai alors le boulanger qui les accepta en disant : « Elles sont bonnes. » Je récupérai mon manteau et ma sacoche, cherchai l'homme mais ne le trouvai point.

Je restai plusieurs jours dans un état de perplexité intérieure, jusqu'à ce que j'entre le vendredi suivant dans la mosquée de la Zîtûna, à côté de la coupole du côté est, où je fis la prière de vivification de la mosquée (*raka'ataîn tahiyat el-masjid*). Lorsque je prononçai la salutation, l'homme était à ma droite. Il me salua et me sourit en disant :

« Ô 'Alî, tu as dit : "Si j'avais de quoi nourrir ces gens affamés, je l'aurais certainement fait." Tu présumais être plus généreux qu'Allah le Généreux envers ses créatures. S'Il l'avait voulu, Il les aurait certainement rassasiées car Il est Plus Savant de leur bien-être que toi.

– O mon Maître par Allah (*yâ seydi bi-Llah*), qui es-tu ?

– Je suis Ahmed el-Khidr. J'étais en Chine, et l'on m'a dit : « Rejoins mon saint 'Alî à Tunis ». Alors je suis venu précipitamment à toi. »

Une fois la prière du Vendredi accomplie, je le cherchai mais ne le trouvai point.

Rencontre avec le Cheikh Abû Sa'îd el-Bâjî

Dans son livre *Les vertus de sîdî Abî Sa'îd el-Bâjî* –qu'Allah soit satisfait de lui–, le Cheikh Abû Fâris 'Abd el-'Azîz ibn el-Futûh raconte que sîdî Abû el-Hassan –qu'Allah lui fasse miséricorde– a dit : « Quand j'entrai dans la ville de Tunis au début de ma vie spirituelle, j'allai voir les Maîtres qui s'y trouvaient car il y avait une chose que je voulais présenter à quelqu'un pour obtenir une clarification. Mais personne parmi eux ne put m'expliquer un état spirituel jusqu'à ce que j'entre chez le Cheikh pieux Abû Sa'îd el-Bâjî. Il m'instruisit de mon état avant que je ne le lui révèle, et exposa mes pensées intimes. Alors je reconnus qu'il était un saint, et je restai à ses côtés, profitant beaucoup de lui. »

Rejet de l'alchimie

Selon le narrateur, et je l'ai souvent entendu parler de cela, le Cheikh Abû el-Hassan –qu'Allah soit satisfait de lui– raconta : « Au début de ma vie spirituelle,

j'avais la volonté d'étudier la science de l'alchimie, et fit une demande à Allah à ce propos. On me dit : « L'alchimie est dans ton urine, mets-y ce que tu veux et cela deviendra ce que tu désires. » Je chauffai une hache et, l'éteignant de cette façon, elle devint de l'or. A cet instant, ma présence d'esprit me revint et je m'exclamai : « Ô mon Seigneur, je t'ai demandé une chose mais ne l'ai obtenue que par le biais de moyens impurs ! Or, l'utilisation de moyens impurs est illégale ». On me dit alors :

« Ô 'Alî, le monde est immondice. Si tu le désires, tu n'obtiendras rien si ce n'est par la saleté.

– Ô mon Seigneur, délivre m'en (*aqilnî*) !

– Chauffe la hache et elle redeviendra du fer, me dit-on alors. »

Je la chauffai et elle redevint effectivement du fer.¹¹

Nuit parmi les bêtes sauvages

Il dit –qu'Allah soit satisfait de lui– : « Lors des pérégrinations (*siyâha*) au début de ma vie spirituelle, je me trouvais une nuit dans un endroit rempli de bêtes sauvages. Comme les bêtes commençaient à grogner après moi, je m'assis sur une butte élevée et dis : « Par Allah, je vais prier sur l'Envoyé d'Allah –qu'Allah prie sur lui et le salue– car il a dit « celui qui prie sur moi une prière une fois, Allah prie sur lui par elle dix fois » ; et si Allah prie sur moi, je passerai la nuit sous la protection d'Allah ». Je faisais donc ainsi et n'éprouvais aucune peur.¹² A l'aube, j'allai vers une mare d'eau pour y faire mes ablutions pour la prière de l'aube (*çubh*). Des perdrix sortirent d'un buisson de roseaux qui étaient à côté dans un bruyant battement d'ailes. La peur me submergea et je revins sur mes pas. Alors on m'appela dans mon for intérieur : « Ô 'Alî, quand tu as passé la nuit dernière par Allah (*bi-Llah*), tu n'as pas craint les bêtes sauvages qui grognaient contre toi. Mais quand tu t'es levé aujourd'hui par toi-même (*bi-nafsika*), le seul battement des plumes de perdrix a réussi à t'effrayer. »

¹¹ Guénon rapporte l'anecdote suivante, postérieure à l'épisode relaté ci-dessus : « on raconte que Seyidi Abul-Hassan Esh-Shâdhili, durant son séjour à Alexandrie, transmua en or, à la demande du sultan d'Egypte qui en avait alors un urgent besoin, une grande quantité de métaux vulgaires ; mais il le fit sans avoir recours à aucune opération d'alchimie matérielle ni à aucun moyen d'ordre psychique, et uniquement par l'effet de sa barakah ou influence spirituelle » (*Aperçus sur l'initiation*, chap. XLI). Il faut en effet noter que « celui qui a pénétré certaines sciences traditionnelles dans leur essence profonde se désintéresse aussi entièrement de leur application et n'en fait jamais aucun usage ; la connaissance pure lui suffit, et elle est véritablement la seule chose qui importe, tout le reste n'étant que simples contingences. » (*Ibid.* Le rejet des « pouvoirs »).

¹² Une version légèrement différente du même épisode est relatée dans les *Latâ'if el-minan*, bien qu'il n'y soit pas précisé que c'est la pratique de la prière sur le Prophète —qu'Allah prie sur lui et le salue— qui préserve le cheikh Abû el-Hassan des lions qui rôdent autour de lui jusqu'à l'aube. Il dit alors qu'il croit avoir réalisé au terme de cette nuit la station spirituelle de l'Intimité (*maqâm el-Uns*) ; cf. *La sagesse des Maîtres soufis*, traduction de E.Geoffroy.

L'homme dans la grotte

Il raconta –qu'Allah soit satisfait de lui– : « Une nuit, lors de mes pérégrinations (*siyâha*), je rentrai dans une grotte pour y passer la nuit. A l'intérieur, j'entendis la voix d'un homme qui glorifiait Allah et me dis : « Par Allah, je ne dérangerai pas cet homme cette nuit. » Je passai donc la nuit à l'entrée de la grotte et l'entendis dire ceci vers l'aube : « *Allahumma*, en vérité certains T'ont demandé que les créatures viennent à eux et leur soient soumises. *Allahumma*, en vérité je Te demande qu'ils s'éloignent et se détournent de moi afin que je puisse n'avoir de refuge qu'en Toi. » Il sortit quand il fit jour, et je m'aperçus que c'était mon instructeur. Je lui dis alors :

« Ô mon maître, je t'ai entendu dire telle et telle chose la nuit dernière.
– Ô 'Alî, me répondit-il, qu'est-ce qui est meilleur pour toi ? Que tu dises : “Sois à moi (*kun-lî*)”, ou : “Soumets-moi les cœurs de Tes créatures ?” Car quand Il est à toi, toutes choses sont à toi.¹³ »

Le bûcheron de Châdhilah : sîdî 'Alî el-Hattâb

Il quitta –qu'Allah lui fasse miséricorde– son instructeur pour aller en Ifrîqiyâh¹⁴ et à Châdhilah comme il le lui avait ordonné. Il arriva dans la ville de Tunis à proximité du lieu de prière des deux fêtes (*muçallah el-îdayn*).

Là, il rencontra un bûcheron (*hattâb*) parmi les gens de Châdhilah. Il sortit avec lui en se dirigeant vers le lieu de prière, comme son instructeur l'en avait informé auparavant. Le bûcheron, qui avait oublié une affaire au marché fit demi-tour pour la rechercher et laissa son âne avec le Cheikh. Une fois parti, il se dit en lui-même : « C'est un étranger qui va s'enfuir avec l'âne et je me trouverai alors totalement dépourvu ». Le Cheikh l'interpella alors et il revint vers lui. Il lui dit : « Ô mon fils, emmènes ton âne, j'attendrai ton retour. Ceci, afin d'éviter que je ne m'enfuisse avec l'âne et que tu te retrouves totalement dépourvu. » Le bûcheron se mit à pleurer et dit : « Par Allah, personne n'était informé de cela excepté Allah –Exalté soit-Il– . » Il reconnut sa sainteté, lui embrassa les mains et lui demanda de prier pour lui. Il retourna ensuite à son affaire puis revint vers lui, et l'adjura de monter l'âne. Le Cheikh Abû el-Hassan le monta et lui fit faire un tour derrière lui. Le bûcheron s'exclama : « Par Allah, l'âne ne me portait qu'à grande peine du fait de sa faiblesse et du manque de fourrage ! »

Le bûcheron raconte : « Nous avons parcouru environ un mile lorsque le maître descendit. Nous nous trouvions sur les berges de la rivière à côté de Châdhilah. Surpris, je l'abordais en lui disant : « Ô mon Maître, je suis affligé par la pauvreté.

¹³ Une autre version du même événement est également relatée dans les *Latâ'if el-minan*.

¹⁴ Cf. note n°8.

J'ai rassemblé du bois que j'ai vendu, et n'ai réussi à gagner ma nourriture qu'avec beaucoup d'efforts ». J'avais dans mon sac de l'orge que j'avais acheté pour faire des provisions de nourriture pour ma famille et du fourrage pour l'âne. Il me dit : « Donne-moi cette orge. » Je défis alors mon sac et il y plonge sa main, en me disant : « Mets cette orge dans un panier, ferme-le, plonge ta main et manges-en. Tant que tu vivras, tu n'auras jamais plus à te plaindre du manque de nourriture. Je demande qu'Allah subvienne à tes besoins et à ceux de ta descendance » – et aucun de ses descendants n'a été vu dans la pauvreté jusqu'à nos jours – . Le bûcheron poursuit : « Je continuais à y plonger ma main, en sortais de l'orge, le pesais, labourais avec l'âne, en semais et obtenais une excellente récolte. Puis je l'ouvris, le pesai et je le trouvai tel qu'il était auparavant. Quand je vins à lui, il me dit : « Si tu ne l'avais pas pesé, vous en aurez sûrement mangé tant qu'il vous en serait resté en votre possession¹⁵» (*law lam takilhu la kultum min-hu mâ dâma 'indakum*) ».

Le premier compagnon du Cheikh : sîdî el-Habibî

Le premier à devenir son compagnon à Châdhilah fut notre Maître pieux et saint, le dévoilé (*mûkachif*) Abû Mohammed 'Abdallah ibn Salâmah el-Habibî, parmi les gens de Châdhilah. A Tunis, il avait l'habitude d'assister à l'assemblée de notre Maître, le saint cheikh, le Connaisseur, l'excellent Abû Hafs el-Jâsûs, qui était enveloppé dans un manteau de laine et qualifié par le Cheikh – qu'Allah soit satisfait de lui – : « d'homme élevé dans des vêtements misérables » (*el 'awâlî fi hawâlî*). Il [el-Habibî] dit : « Un jour, je pris sa main en lui disant : « Ô sîdî [Abû Hafs el-Jâsûs], je te prends comme Cheikh », ce à quoi il répondit : « Ô mon fils, attends ton Instructeur jusqu'à ce qu'un chérif de la lignée de Hassan faisant partie des plus grands saints arrive du Maroc. Il est ton instructeur et tu te rattacheras (*tantasib*). »

Il l'attendait donc et prenait pour compagnon n'importe quel *faqîr* qu'il voyait venir du Maroc, jusqu'à ce que le Cheikh arrive à Châdhilah et qu'il le rejoigne. Cela fut pour lui la marque d'une bénédiction et l'annonce d'un bien. C'est ainsi qu'il

¹⁵ Ce récit reproduit le modèle prophétique jusque dans la parole du Cheikh Abû el-Hassan (Cf. miracles du Prophète —qu'Allah prie sur lui et le salue— consignés par le Qadhî 'Iyâdh dans son *Chifâ*, chapitre de la *multiplication et de la profusion de la nourriture par sa bénédiction et son invocation*). Il est traditionnellement connu que le fait de quantifier une chose a pour effet de l'amenuiser. René Guénon dit à ce propos : « Il y aurait beaucoup à dire sur les interdictions formulées dans certaines traditions contre les recensements, sauf dans quelques cas exceptionnels ; si l'on disait que ces opérations et toutes celles de ce qu'on appelle l' "état civil" ont, entre autres inconvénients, celui de contribuer à abrégier la durée de la vie humaine (ce qui est d'ailleurs conforme à la marche même du cycle, surtout dans ses dernières périodes), on ne serait sans doute pas cru, et pourtant, dans certains pays, les paysans les plus ignorants savent fort bien, comme un fait d'expérience courante, que, si l'on compte trop souvent les animaux, il en meurt beaucoup plus que si l'on s'en abstient ; mais évidemment, aux yeux des modernes soi-disant "éclairés", ce ne peuvent être là que des "superstitions" ! » (Note 1 du chap. « Caïn et Abel », *Règne de la quantité*).

devint son compagnon et l'accompagna au mont Zaghouan¹⁶. Avec lui, il persévéra longtemps dans les pratiques d'adoration et rapporta de lui beaucoup de prodiges (*karâmât*).

Sur le mont Zaghouan

Parmi ce qu'il rapporte à son propos : « Sur le mont Zaghouan, un jour il récita la sourate *el-An'âm* jusqu'à la parole d'Allah — Exalté soit-Il — : « Offrirait-il une rançon qu'elle serait refusée »¹⁷. Un état spirituel intense l'envahit alors et il se mit à la répéter en se balançant (*yataharrik*). A chaque fois qu'il penchait d'un côté, la montagne penchait de la même façon, jusqu'à ce qu'elle se calme.

Descente de Zaghouan

Le Pieux Cheikh Abû el-Hassan 'Alî el-Ibrî, connu sous le nom d'el-Hattâb, nous raconte : « Un jour, je dis à mon Maître Mohammed el-Habibî : "Dis-moi quelque chose que tu as vu de mon Maître Abû el-Hassan." Il répondit : « J'ai vu plusieurs choses le concernant, et je vais t'en raconter certaines. Je restais avec lui sur le mont Zaghouan pendant quarante jours, me nourrissant d'herbes des champs et de feuilles de laurier jusqu'à ce que l'intérieur de mes joues en devienne douloureux. Il me dit alors :

« Ô Abdallah, il semble que tu aies envie d'un repas.
 — Ô mon Maître, mon regard sur toi m'en dispense, répondis-je.
 — Demain, *in châ Allah*, nous descendrons à Châdhilah et plusieurs prodiges (*karâmat*) surviendront sur le chemin. »

Le lendemain matin, nous descendîmes de bonne heure et, pendant que nous marchions à travers la plaine, il me dit : « Ô Abdallah, si je quitte la route, ne me suis pas. » Un état spirituel très puissant lui survint et il quitta le chemin jusqu'à être loin de moi. Je vis alors quatre oiseaux de la taille d'une cigogne descendre du ciel et étendre leurs ailes au-dessus de sa tête. Ils vinrent chacun leur tour converser avec lui, puis s'envolèrent. Il y avait également avec eux des oiseaux de la taille d'une hirondelle, tournant autour de lui (*yatûfûn hawla-hu*), entre terre et horizon, qui disparurent ensuite hors de ma vue. Revenant vers moi, il me dit : « Ô 'Abdallah, as-tu vu quelque chose ? » Je lui racontai ce que j'avais vu et il m'expliqua : « Les quatre oiseaux sont les anges du quatrième ciel qui sont venus me questionner à propos d'une science et je leur ai répondu. Quant aux oiseaux qui avaient une forme

¹⁶ Le mont Zaghouan est un massif montagneux d'environ 1300 m de hauteur situé à une cinquantaine de kilomètres au sud de Tunis. Ce lieu est notamment connu pour ses grottes ayant abrité les retraites spirituelles de plusieurs grandes figures de la sainteté islamique.

¹⁷ Sourate 6, verset 70.

d'hirondelle, c'étaient les esprits de saints venus à moi pour recevoir une bénédiction de notre arrivée¹⁸. »

Il resta sur le mont de Zaghouan pendant un certain temps et Allah fit surgir une source de laquelle s'écoulait de l'eau douce. Il avait là une grotte dans laquelle il résidait. De nos jours, l'appel à la prière se fait entendre du pied de la montagne aux heures de prière et les gens y montent mais n'y trouvent personne, et personne ne l'habite excepté ses compagnons parmi les *djinn*s croyants.

Le Cheikh Abû el-Hassan raconte également : « On m'a dit :

« Ô 'Alî, descends (*ihbit*) vers les gens afin qu'ils puissent profiter de toi.

— Ô Seigneur, répondis-je, délivre-moi des hommes, je n'ai pas la capacité de me mêler à eux.

— Descends (*anzil*) ! Car Nous t'avons fait accompagner de la sécurité (*salâmah*) et Nous avons retiré de toi le blâme (*malâmah*).

— Ô Seigneur, Tu m'as laissé (*takilnî*) [aux mains] des hommes, je devrais manger de leur pitance !

— Dépense, Ô 'Alî, car Je suis le Pourvoyeur (*malî*), si tu veux, à partir de ta poche (*jayb*), et si tu veux, à partir du monde invisible (*ghayb*). »

Alors il entra dans la ville de Tunis et résida dans une maison près de la Mosquée Balât. Il eut pour compagnons un groupe d'hommes nobles dont le Cheikh Abû el-Hassan 'Alî ibn Makhlûf eç-Çaqlî, Abû 'Abdallah eç-Çâbûnî, le Cheikh Abû Mohammed 'Abd el-'Azîz ez-Zeytûnî, son serviteur Abû el-'Azâ'im Mâdî, Abû 'Abdallah el-Bajâ'î el-Khayyât et Abû 'Abdallah el-Jârihî. Tous détenteurs de

¹⁸ René Guénon dit dans un article intitulé *La Langue des Oiseaux* : « Il est souvent question, dans diverses traditions, d'un langage mystérieux appelé « langue des oiseaux » : désignation évidemment symbolique, car l'importance même qui est attribuée à la connaissance de ce langage, comme prérogative d'une haute initiation, ne permet pas de le prendre littéralement. C'est ainsi qu'on lit dans le Qorân : « Et Salomon fut l'héritier de David ; et il dit : O hommes ! nous avons été instruit du langage des oiseaux (*ullimna mantiqat-tayri*) et comblé de toutes choses... » (XXVII, 15.) [...] C'est cette communication qui est représentée par la compréhension du langage des oiseaux ; et, en fait, les oiseaux sont pris fréquemment comme symbole des anges, c'est-à-dire précisément des états supérieurs ». Guénon dit ensuite à propos du verset coranique « *Wa eç-çâffâti çaffan, Faz-zâjirâti zajran, Fat-tâliyâti dhikran...* (« Par ceux qui sont rangés en ordre, Et qui chassent en repoussant, Et qui récitent l'invocation... ») (XXXVII, 1-3) : « Dans le texte qorânique que nous avons reproduit ci-dessus, le terme *eç-çâffât* est considéré comme désignant littéralement les oiseaux, mais comme s'appliquant symboliquement aux anges (*el-malaïkah*) ; et ainsi le premier verset signifie la constitution des hiérarchies célestes ou spirituelles. Le second verset exprime la lutte des anges contre les démons, des puissances célestes contre les puissances infernales, c'est-à-dire l'opposition des états supérieurs et des états inférieurs. Enfin, dans le troisième verset, on voit les anges récitant le *dhikr*, ce qui, dans l'interprétation la plus habituelle, est considéré comme devant s'entendre de la récitation du Qorân, non pas, bien entendu, du Qorân exprimé en langage humain, mais de son prototype éternel inscrit sur la « table gardée » (*el-lawhul-mahfûz*), qui s'étend des cieux à la terre comme l'échelle de Jacob, donc à travers tous les degrés de l'Existence universelle ».

prodiges (*karâmât*) et de bénédictions (*barakât*). Qu'Allah nous fasse bénéficier de leurs bienfaits à tous !

Ibn el-Barâ et le départ de Tunis

Il resta là quelques temps jusqu'à ce beaucoup de gens l'aient rejoint. Le juriste Abû el-Qâsim Ibn el-Barâ entendit parler de lui — celui-ci était alors chef des juges (*qâdî-el-jamâ'ah*) — . Envieux, il lui chercha querelle mais fut incapable de l'emporter. Il alla dire au Sultan : « Il y a ici un homme de Châdhilah, un homme qui vole les ânes, qui prétend être un chérif. Beaucoup de gens l'ont déjà rejoint ! Il est en train de dresser ton pays en prétendant être un Fatimide !¹⁹ »

Le Cheikh —qu'Allah soit satisfait de lui— raconte : J'ai dit : « Ô Seigneur, pourquoi m'as-tu nommé ech-châdhilî alors que je ne suis pas du village de Châdhilah ? » On me répondit : « Ô 'Alî, je ne t'ai pas appelé *ech-châdhilî*. En vérité, tu es « *châdhoun*²⁰ » (= isolé solitaire) « *lî* » (= pour Moi), c'est-à-dire que tu es dédié exclusivement à Mon Service et Mon Amour (*lî khidmatî wa mahabatî*)²¹. »

Ibn el-Barâ rassembla un groupe de juristes (*fuqahâ*) dans le palais (*Qasbah*). Le Sultan — qui en ce temps, le Sultan était alors Abû Zakariyâ —qu'Allah lui fasse miséricorde— resta à l'abri d'une tenture en présence du Cheikh —qu'Allah soit satisfait de lui— . Les juristes le questionnèrent de nombreuses fois au sujet de sa généalogie et il leur répondit, tandis que le Sultan écoutait. Ils discutèrent avec lui de toutes sciences et il les vainquit par des sciences qui les réduisirent au silence. Ils ne purent, quant à eux, lui répondre sur les sciences ésotériques (*'ulûm mawhûba*). Le Cheikh ne conversa donc avec eux que des sciences exotériques (*'ulûm muktasba*) car, en cela, ils étaient sur un pied d'égalité. Le Sultan dit alors à Ibn el-Barâ : « Cet homme fait partie des plus grands saints, tu n'as aucun pouvoir sur lui ! ». Il lui répondit : « Par Allah, s'il sortait maintenant, les habitants de Tunis se soulèveraient contre toi, et ils te chasseraient. En ce moment même, ils sont

¹⁹ Pour bien comprendre l'inquiétude du Sultan devant la menace exprimée par Ibn el-Barâ, il faut peut-être se souvenir du contexte politique de la région à cette époque : l'Ifrîqiyâh, islamisée au cours du VIIe siècle, est placée par le Calife Abbasside Hârûn er-Rachîd sous l'autorité d'un émir local qui fonde sa propre dynastie, les Aghlabides. Mais cette dynastie est détrônée au début du Xe s. par les Fatimides chi'ites, qui proclament l'indépendance de leur nouveau Califat (909) par rapport au Califat central sunnite de Bagdad et s'installent au pouvoir pendant près d'un siècle et demi. Cela ne fait donc, au moment où se déroule cet épisode de la vie du Cheikh (1243-1244 ?), que deux cents ans que les Fatimides ne sont plus la dynastie régnante. La calomnie d'Ibn el-Barâ apparaît ainsi tout à fait plausible aux yeux du Sultan : un « fatimide » convoite le pouvoir en exploitant le mécontentement populaire local, selon une modalité analogue à celle qu'avaient jadis mis en œuvre les Fatimides contre les Aghlabides.

²⁰ Dans le texte arabe, il est précisé « Avec un redoublement de la lettre *dhel* ».

²¹ Dans la version manuscrite arabe, les mots « *châdhoun-lî* » et « *châdhilî* » sont écrits de la même façon (شاذل ي.).

rassemblés à ta porte ! » Les juristes se retirèrent et le Sultan mis le Cheikh aux arrêts (*âmara bi-l-julûs*).

Le Cheikh ech-châdhilî dit : « Il se pourrait qu'un de mes compagnons entre. » C'est alors qu'un de ses compagnons entra et lui dit : « Ô mon Maître, les gens sont en train de parler de toi et disent qu'ils se sont comportés de telle et telle manière à ton encontre », et il se mit à pleurer devant lui. Le Cheikh sourit alors et répondit : « Par Allah, n'eut été par convenance par rapport à la loi exotérique, je serais certainement sorti par ici ou par là », et le mur se fissa dans chacune des directions qu'il avait pointées du doigt. Puis il dit : « Apporte-moi une aiguère, de l'eau et un tapis de prière. Salue mes compagnons, dis-leur que nous ne seront absents d'eux qu'aujourd'hui et que nous n'accomplirons la prière du *maghreb* qu'avec eux, *in châ Allah*. » On apporta ce qu'il avait demandé et il fit l'ablution rituelle puis s'orienta [intérieurement] (*tawajjaha*) vers Allah — Glorifié et Exalté soit-Il.

Le Cheikh —qu'Allah soit satisfait de lui— raconte : « Je voulais faire des invocations contre le Sultan et on me dit : « En vérité, Allah ne sera pas satisfait de toi si tu fais une imprécation contre une créature par impatience ». A cet instant, je fus inspiré de réciter : Ô Celui dont "le Trône déborde des Cieux et de la Terre, dont la garde ne Lui coûte aucune peine. Et Il est le Très Haut, l'Immense" ²². Je Te demande la foi, par Ta Protection (*hifdhi-Ka*), une foi par laquelle mon cœur soit rassuré du souci de la subsistance et de la crainte des créatures. Rapproche-Toi de moi, par Ta puissance (*qudrati-Ka*), d'une proximité par laquelle Tu anéantisses de [devant] moi tous les voiles que Tu as anéantis de [devant] Abraham, Ton Ami intime : n'ayant pas eu besoin de Gabriel, Ton messenger, ni de Te faire une demande (*sou'âlihi min-Ka*), Tu l'as protégé (voilé) par cela du feu de son ennemi. Et comment ne serait pas [malgré tout] protégé de la nuisance des ennemis celui à qui Tu as retiré le bienfait [normalement dû aux] Plus Aimés ? Au contraire ! Moi, je Te demande que, par Ta proximité de moi, Tu me retires [le bienfait des Plus Aimés] de telle sorte que je ne voie ou sente plus la proximité ou l'éloignement de moi de quoi que ce soit. "Tu es, certes, Puissant sur toute chose" »²³.

Le Sultan avait une esclave qui était la plus chère de toutes ses femmes à ses yeux. Elle fut atteinte d'une grave maladie et mourut subitement. Il s'en attrista profondément. Elle fut lavée dans une chambre de sa résidence et l'on procéda à son ablution mortuaire. Ils l'enveloppèrent puis la sortirent pour la prière du mort. Ils avaient oublié un encensoir dans la pièce et avant que quiconque ne s'en rende compte, un feu se propagea et brula tout ce qui s'y trouvait ; lits, vêtements et autres objets de valeur furent consumés. Le Sultan sut alors que ce qui était survenu était lié à ce saint.

²² Extrait du Verset de l'Escabeau (Sourate 2, verset 255).

²³ Sourate 3, verset 86.

Le frère du Sultan, Abû ‘Abdallah el-Lihyânî, se trouvait dans ses jardins à l’extérieur de la ville. Il vint immédiatement à lui lorsqu’il eu vent de la chose car il avait une foi intense dans le Cheikh et le visitait souvent. Il dit à son frère : « Dans quelle affaire Ibn el-Barâ t’a-t-il conduit ? Par Allah, il t’a conduit à la ruine, toi et tous les tiens ! » Puis il alla auprès du Cheikh et lui dit : « Ô mon Maître, mon frère ne sait pas de quoi tu es capable, mais c’est Ibn el-Barâ qui l’a poussé à de telles choses. » Il embrassa ses mains et lui demanda pardon pour son frère. Le Cheikh Abû el-Hassan lui répondit : « Par Allah, ton frère n’a aucun pouvoir sur l’utile et le nuisible, la mort et la vie, ou la résurrection en ce qui le concerne. Comment en aurait-il pour autre que lui ? Ceci est consigné dans le Livre. »

Abû ‘Abdallah el-Lihyânî fit sortir le Cheikh —qu’Allah soit satisfait de lui— et l’accompagna à sa maison. Il y séjourna quelques jours à proximité de la mosquée Balât. Puis il ordonna à ses compagnons de voyager vers l’Orient. Il alla voir Ibn el-Barâ et lui dit : « Vois, je te laisse toute la ville de Tunis ! »

Les deux hommes

Le serviteur du Cheikh Abû el-Hassan, le Cheikh Abû el-‘Azâ’im Mâdî a dit : « Un jour, le Cheikh rencontra Ibn el-Barâ. Il le salua mais ce dernier s’éloigna de lui et ne lui rendit pas la salutation²⁴. Au même moment, apparut le juriste Abû ‘Abdallah ibn Abû el-Hussayn, un chambellan (*hâjib*) du Sultan, qui descendit de sa mule et aborda le Cheikh. Il lui embrassa les mains, se mit à pleurer et à lui demander de prier pour lui. Le Cheikh s’en alla après l’avoir fait. Quand il rentra dans sa maison, le Cheikh dit : « Il vient juste de m’être fait une annonce concernant ces deux-là ; on m’a dit : "Ô ‘Alî, le signe d’une personne malheureuse relève de la Science d’Allah le Vrai, et cette personne est aveuglée de sorte qu’il n’y a pas une science qu’il connaisse [véritablement] ; et le signe d’une personne heureuse (*‘abd bi-sa’âdah*) relève de la Science d’Allah le Vrai, et cela se manifeste pour lui en ce qu’il n’y ait pas un acte dont il soit le [véritable] agent". »

L’imprécation d’Ibn el-Barâ

Abû el-‘Azâ’im Mâdî dit encore : « Je n’avais jamais entendu le Cheikh faire des prières contre lui ou même le mentionner jusqu’à ce que nous fûmes à ‘*Arafât*²⁵. Il nous dit alors : « Dites *âmîn* à ma demande (*du’â*) car à l’instant, il m’a été ordonné

²⁴ En Islam, répondre à la salutation traditionnelle est une pratique obligatoire (*wâjib*).

²⁵ ‘*Arafât* est une plaine située à une vingtaine de kilomètres de la Mecque. La station (*wuqûf*) en ce lieu, quelques instants entre le coucher de soleil du jour de ‘*Arafah* et l’aube du jour suivant, constitue l’essentiel du pèlerinage (*hajj*) selon la parole du Prophète —qu’Allah prie sur lui et le salue— : « Le Pèlerinage, c’est ‘*Arafah* ». Il est traditionnellement recommandé d’implorer le pardon et la miséricorde d’Allah dans ces conditions de temps et de lieu tout à fait exceptionnelles.

de faire des imprécations contre Ibn el-Barâ », et il dit : « *Allahumma*, allonge sa vie, fais que sa science ne lui soit d'aucune d'utilité, fais que sa progéniture soit une cause de trouble pour lui, et assigne-le à n'être que le serviteur des tyrans à la fin de sa vie. »

Quand le Cheikh — qu'Allah soit Satisfait de lui — se mit en route, le Sultan en eu vent et fut jaloux qu'il quitte son pays. Il mandata quelqu'un pour le ramener mais le Cheikh dit : « Je pars avec pour unique intention de faire le pèlerinage, *in châ Allah* —Exalté soit-Il—. Mais lorsqu'Allah aura décrété ce qu'il en est de ma situation, je reviendrai, *in châ Allah* ».

La détention à Alexandrie et l'arrivée au Caire

Abû el-'Azâ'im continue : « Nous voyageâmes vers l'Orient et entrâmes à Alexandrie. Ibn el-Barâ avait fait une attestation officielle disant : « Cet homme qui vient à vous a monté notre peuple contre nous et en fera de même dans votre pays. » Alors le Sultan d'Egypte ordonna qu'il soit détenu à Alexandrie et nous restâmes donc là-bas plusieurs jours.

Le Sultan avait chargé d'un impôt les chefs des tribus du pays. Quand ces derniers entendirent parler du Cheikh, ils vinrent lui demander d'intercéder. Il leur dit : « Demain, *in châ Allah*, nous irons au Caire et discuterons de votre cas avec le Sultan. »

Ainsi, nous partîmes en passant la Ville par la Porte du Lotus. Les soldats et les gouverneurs étaient là et fouillaient chaque personne qui entraît ou sortait, mais personne ne nous adressa la parole et ne s'aperçut de notre présence²⁶.

En arrivant au Caire, nous fûmes conduits à l'intérieur de la Citadelle²⁷. Après avoir demandé audience au Sultan, celui-ci nous s'exclama : « Comment cela est-il possible ? Nous avons ordonné que tu sois détenu à Alexandrie ? ». Alors le Cheikh fut introduit devant le Sultan, les juges et les princes, et s'assit avec eux tandis que nous regardions. Le Sultan le questionna :

« Qu'as-tu à dire, Ô Cheikh ?

— Je suis venu à toi pour intercéder en faveur des tribus, répondit-il.

— Intercède plutôt pour toi-même ! Ceci est une attestation officielle qu'Ibn el-Barâ a envoyé de Tunis ».

²⁶ Cette sortie d'Alexandrie n'est pas sans rappeler la sortie du Prophète —qu'Allah prie sur lui et le salue— de La Mecque au début de l'Hégire : alors que des hommes sont postés devant la porte de sa maison et attendent qu'il sorte pour le tuer, celui-ci sort en récitant la sourate *Yâ-Sîn* et passe alors au milieu d'eux sans qu'ils ne s'en aperçoivent.

²⁷ La Citadelle est une grande forteresse construite sur l'unique hauteur de la ville du Caire par Saladin.

Il la lui donna et le Cheikh dit : « Toi et moi, ainsi que les tribus sommes sous le décret d'Allah. » Le Cheikh se leva pour partir. Après qu'il ait fait environ vingt pas, ils secouèrent le Sultan, qui ne bougeait et ne prononçait plus de son. Ils se précipitèrent vers le Cheikh et lui embrassèrent les mains en le suppliant de revenir vers lui. Il revint alors vers le Sultan et le secoua de la main de sorte qu'il bougea, descendit de son trône, demanda pardon et l'implora de prier pour lui. Le Sultan écrivit ensuite au gouverneur d'Alexandrie afin qu'il lève l'impôt sur les tribus et leur rende tout ce qu'il leur avait prélevé.

Nous restâmes quelques jours avec lui dans la Citadelle et les Egyptiens furent profondément émus de notre présence. Nous nous mîmes ensuite en route pour le pèlerinage et revînmes à Tunis.

Le retour à Tunis et rencontre avec le Cheikh Abû el-'Abbâs el-Mursî

Le Cheikh revint dans la ville de Tunis et occupa une maison avec une ouverture sur le Nord à Bâb el-Jadid, dans le quartier de Char'îya. Il y demeura pendant un longue période jusqu'à ce le Cheikh et saint Abû el-'Abbâs el-Mursî se présente, celui-là même qui héritera de sa station spirituelle – et dont nous parlerons plus tard, *in châ Allah* –. Il était venu d'Andalousie encore très jeune avec son frère, Abû 'Abdallah Muhammad, professeur pour garçons à Alexandrie. Quand le Cheikh le rencontra, il le regarda et dit : « Personne ne m'a fait revenir à Tunis si ce n'est ce jeune homme ! » Alors il l'éduqua, l'instruisit dans la Voie et voyagea avec lui vers l'Orient.

L'ordre prophétique du départ vers l'Egypte

Le Cheikh –qu'Allah soit satisfait de lui– dit : « J'ai vu le Prophète –qu'Allah prie sur lui et le salue– en rêve et il m'a dit : « Ô 'Alî, migre (*intaqil*) vers l'Egypte, éduque y quarante Sincères (*arba'in siddîqan*). » C'était en plein été alors que la chaleur était intense. Je dis alors : « Ô mon Maître, Ô Envoyé d'Allah, la chaleur est intense ! », et il me répondit : « En vérité, des nuages te feront de l'ombre²⁸. » Puis j'ajoutai : « Je crains la soif », et il me répondit : « La pluie tombera pour toi chaque jour devant vous. » Puis il me promit soixante-dix prodiges (*karâmah*) durant mon voyage. »

Après avoir préparé ses compagnons pour le départ, il voyagea vers l'Egypte. Parmi ceux qui l'accompagnaient dans ce voyage, il y avait le Cheikh, le vénérable

²⁸ Il est également possible de relever ici une concordance avec la vie du Prophète —qu'Allah prie sur lui et le salue—: encore enfant, le jeune Mohammed accompagnant son oncle lors d'un voyage en Syrie fut protégé du soleil par un nuage qui se déplaçait à basse altitude au-dessus de sa tête. Ce signe miraculeux permit alors au moine chrétien Bâhira de reconnaître le Prophète arabe dont ses manuscrits prédisaient la venue imminente.

Saint Abû ‘Alî ibn es-Sammât. Qu’Allah nous fasse profiter de la bénédiction des deux, dans ce monde et celui d’après.

La transmission de la fonction polaire (*qutâbah*)

Mon père — qu’Allah lui fasse miséricorde — me raconta que le pieux Cheikh et récitateur de Coran, Abû ‘Abdallah en-Nâsikh lui relata ceci :

« Je voyageais en compagnie d’Abû ‘Alî et du Cheikh Abû el-Hassan au service d’Abû ‘Alî. Alors que nous étions sur le point d’atteindre la ville de Tripoli, le Cheikh Abû el-Hassan dit : « Nous emprunterons la route centrale » mais le Cheikh Abû ‘Alî, lui, choisit la route côtière. Ce dernier vit l’Envoyé d’Allah — qu’Allah prie sur lui et le salue— qui lui dit : « Abû ‘Alî, tu es un saint d’Allah, le Cheikh Abû el-Hassan est un saint d’Allah, et Allah n’arbitre jamais entre deux de Ses Saints à propos d’un chemin (*sabîl*). Prends la route que tu as choisie et laisse-le procéder le long de celle de son choix ».

Nous suivîmes alors nos chemins respectifs pour nous retrouver sur la route près d’Alexandrie.

Une fois la prière du matin accomplie, le Cheikh Abû ‘Alî alla vers la tente du Cheikh Abû el-Hassan, en compagnie duquel nous étions à ce moment. Il entra, s’assit en face de lui et eut un comportement particulièrement révérencieux à son égard. Il discuta avec lui d’un propos dont nous ne comprîmes pas un seul mot et il lui dit lorsqu’il fut sur le départ : « Ô mon Maître, donne ta main que je l’embrasse ». Il embrassa sa main puis partit en pleurant. Nous nous étonnâmes de son attitude vis-à-vis de lui. Quand le Cheikh Abû ‘Alî fut sur la route, il se tourna vers ses compagnons et dit : « J’ai vu hier l’Envoyé d’Allah —qu’Allah prie sur lui et le salue— et il m’a dit : « Ô Yûnus, Abû el-Hujjâj el-Uqçorî était en Egypte et était le Pôle du temps. La nuit dernière, il est mort et Allah lui a fait succéder Abû el-Hassan ech-châdhilî. Alors, je suis venu à lui pour prêter allégeance au Pôle ²⁹. »

Quand nous atteignîmes Alexandrie et que les gens sortirent à la rencontre de la caravane, je vis le Cheikh Abû ‘Alî frapper avec sa main le pommeau de selle de son chameau et dire en pleurant : « Ô gens de cette contrée, si vous saviez qui se présente à vous dans cette caravane, vous embrasseriez certainement son chameau misérable ! Par Allah, la bénédiction se présente à vous ! »

La cape pourpre

Abû ‘Abdallah Muhammad en-Nâsikh dit aussi : « Je marchais derrière le Cheikh Abû el-Hassan qui était dans un palanquin, et vis deux hommes marchant à

²⁹ Plus littéralement : « pour faire avec lui le Pacte polaire (*bay’ah el-qutâbah*) ».

l'ombre de sa monture. L'un d'eux dit à l'autre : « Ô Untel, j'ai vu Untel mal se comporter avec toi alors que tu te comportais bien avec lui. » L'autre répondit : « Il est de mon pays, et je dirai comme le poète l'a dit (vers) : "*Le fou a vu dans le désert un chien envers lequel il se montrait généreux et manifestait de l'affection. Et ils l'ont blâmé pour ce qu'il faisait au chien, et ils lui dirent : « Pourquoi as-tu été fait un don au chien ? » Il répondit : « Cessez le blâme car mon œil l'a vu une fois dans le quartier de Layla*" . Le Cheikh sortit sa tête du palanquin et dit : « Répète ce que tu as dit, Ô mon fils. » Il répéta ces mots et le Cheikh se mit à s'agiter dans son palanquin puis dit : « *Cessez le blâme car mon œil l'a vu une fois dans le quartier de Layla !* », continuant à répéter cela encore et encore. Puis il lança vers lui une cape³⁰ de couleur pourpre³¹ en disant : « Prends-la et mets-la, tu en es plus digne que moi. Qu'Allah te récompense, Ô mon fils, avec des bienfaits à la mesure de ton engagement (*'ahd*). »

Je fis un signe vers lui et dis : « Donne-la moi ! » Je la pris alors et l'embrassai, puis saisis une importante somme d'argent et la lui offris mais il dit : « Par Allah, même si tu devais me donner assez d'or pour la remplir, je ne le vendrais pas pour cette somme. Ceci est, par Allah, un trésor qui m'est parvenu et que j'utiliserai certainement comme linceul. Par Allah, je n'ai marché à l'ombre de cette litière que pour qu'Allah me fasse miséricorde en entendant une des invocations du Cheikh. Je sais que la miséricorde s'est déversée sur lui, alors peut-être en recevrais-je quelque chose. » Alors, je sus qu'il le ³² connaissait mieux que moi.

L'annonce d'un bien

Le Cheikh dit –qu'Allah soit satisfait de lui– : « Alors que j'arrivai en l'Egypte, on me dit : « Ô 'Alî, les jours d'épreuves sont révolus et les jours de bienfaits sont arrivés, la facilité succède à la difficulté, suivant le modèle de ton aïeul –qu'Allah prie sur lui et le salue– ». »

La situation du Cheikh à Alexandrie

Sa demeure –qu'Allah soit satisfait de lui– à Alexandrie était l'une des tours de flanquement³³, consacrée à une œuvre pieuse (*habus*) par le Sultan, et dont le droit

³⁰ Le mot arabe غفارة rend possible *ghaffârah* (chape, cape, connu en Occident comme un long manteau de cérémonie agrafé par devant et que revêtent des religieux pour la célébration de certains offices) ou *ghifârah* (pièce d'étoffe servant à envelopper la chevelure).

³¹ Litt. : « couleur raisin ».

³² La forme grammaticale arabe laisse deux possibilités : soit le narrateur s'aperçoit que le Cheikh Abû el-Hassan connaît mieux que lui l'homme à qui il donne le vêtement ; soit le narrateur réalise que l'homme à ses côtés connaît mieux le Cheikh Abû el-Hassan que lui.

³³ ... de l'enceinte de la ville d'Alexandrie, qui ne comptait alors, selon la description d'Ibn Battuta, que quatre portes dont *bâb es-sidrah* que nous avons déjà mentionnée plus haut et *bâb el-akhdar* dont il va bientôt être question.

d'usage lui était attribué ainsi qu'à ses enfants. J'y suis rentré en l'an 715. Dans sa partie basse, il y avait un large réservoir et des enclos pour les animaux ; dans la partie médiane, des logements pour les pauvres et une grande mosquée ; dans la partie haute se trouvaient les pièces nobles où étaient ses appartements et ceux de sa famille. C'est ici qu'il se maria et eut ses enfants, dont le Cheikh Chihâb ed-dîn Ahmed, Abû el-Hassan 'Alî et Abû Abdallah Mohammed Charaf ed-dîn que j'ai vu lorsque je suis allé à Damanhûr³⁴ lorsqu'il y résidait. Parmi ses filles, il y avait Zaynab qui eut des enfants, dont certains que je vis, et 'Arîfat-el-khayr que j'ai rencontré à Alexandrie. Je n'en connais pas d'autres que ceux-là. Je mentionnerai ce que j'ai appris des bénédictions qui leur sont attachées (*barakât*), si Allah veut – Exalté soit-Il. Il résida ici pendant des années et durant certaines il s'absentait pour le pèlerinage.

Le juriste 'Iz ed-Dîn et le pèlerinage

Quelqu'un en qui j'ai confiance me raconta : « L'année durant laquelle il partit pour le pèlerinage fut celle où eut lieu le mouvement des Tartares contre l'Égypte. Comme le Sultan était occupé par des opérations militaires qu'il menait contre eux, il n'apprêta pas l'escorte pour la caravane des pèlerins.

Le Cheikh dressa sa tente à *Birkah* et les gens le suivirent. Les gens rencontrèrent alors le juriste, juge et mufti 'Iz ed-Dîn ibn 'Abd es-Salâm et lui posèrent des questions concernant le voyage. « Il n'est pas permis de voyager, répondit-il, de manière téméraire et sans escorte ». Quelqu'un en informa le Cheikh qui dit : « Laissez-moi le rencontrer ».

Il le rencontra le vendredi à la mosquée principale alors qu'une large foule s'était rassemblée autour d'eux. Il lui demanda :

« Ô juriste, es-tu d'accord que si, pour un homme, le monde entier était réduit à la taille d'un simple pas, il lui serait permis d'entreprendre un tel voyage, qu'il y ait des dangers ou non ?

— Celui qui est dans cette situation sort du champ d'application de l'avis juridique (*fatwâ*), répliqua le juge.

— Par Allah, en dehors Duquel il n'y a pas d'autre dieu que Lui, je fais partie de ceux pour qui le monde entier a été réduit à la taille d'un seul pas ! A chaque fois que je vois quelque chose qui provoque la peur chez les hommes, je marche avec eux vers un lieu sûr. Il n'y aura pas d'équivoque entre nous devant d'Allah³⁵ – qu'Il soit exalté et magnifié –, et Il me questionnera sur la véracité de ce que je t'ai dit. »

³⁴ Ville à une cinquantaine de kilomètre au sud-est d'Alexandrie, à mi-chemin entre Alexandrie et Tanta.

³⁵ Le jour du jugement dernier.

Alors le Cheikh –qu’Allah soit satisfait de lui– voyagea et beaucoup de prodiges se manifestèrent sur la route, dont le suivant : Des voleurs voulurent attaquer la caravane de nuit mais ils trouvèrent une muraille dressée autour d’elle, comme si c’était une ville. Après l’aube, ils vinrent à lui, l’informèrent de leurs actes puis revinrent à Allah en se repentant –Exalté soit-Il– et voyagèrent en compagnie du Cheikh pour accomplir le pèlerinage.

Quand le pèlerinage fut achevé, les premiers hommes rentrèrent au Caire et informèrent les autres des dons qu’Allah –Exalté soit-Il– lui avait accordés. Alors le juge ‘Iz ed-Dîn –qu’Allah lui fasse miséricorde– sortit pour le rencontrer à *Birkah*, qui est un lieu à environ six miles du Caire. Alors qu’il entra en sa présence, le Cheikh lui dit :

- « Ô juriste, par Allah, si je n’avais été éduqué par mon aïeul l’Envoyé d’Allah –qu’Allah prie sur lui et le salue– , j’aurais pris la caravane le jour de ‘*Arafah*, et aurai sauté d’un seul pas avec elle jusqu’à ‘*Arafât*.
 – Je m’en remets à Allah ! s’exclama le *mufti*.
 – Contemple donc cette réalité ! lui répondit le Cheikh. »

Tous les gens présents contemplèrent la *Ka’abah* et pleurèrent. Le juriste laissa tomber sa tête entre ses mains, puis lui dit :

- « Tu es mon maître dorénavant.
 – Bien plus, tu es mon frère *in châ Allah*, répondit le Cheikh. »

La « main » du Cheikh sur Sîdî Mâdî

Le vénéré Cheikh Abû el ‘Azâ’im Mâdî –qu’Allah lui fasse miséricorde– nous relata ceci : « Alors que le Cheikh –qu’Allah soit satisfait de lui– était en train de parler de la réalité du Cheikh avec ses compagnons, il dit : « Sa main sera sur eux pour les préserver où qu’ils soient » mais je m’y opposai intérieurement en me disant : « Cela ne peut être que par Allah –qu’Il soit exalté et magnifié– (*lâ takûn dhalika ill-Allah*)». »

Quand vint le matin, je fus envahi par une grande tristesse. Je sortis en dehors d’Alexandrie et m’assis sur la plage toute la journée. Après avoir fait la prière de l’après-midi (*‘asr*), j’enfonçais la tête dans le col de mon manteau lorsque quelque chose me secoua. Je pensai que c’était un des *fuqarâ* qui plaisantait avec moi mais quand je sortis ma tête du manteau, il y avait devant moi une belle femme parée de vêtements et de bijoux magnifiques.

- « Que veux-tu ? lui demandai-je.
 – Toi, répondit-elle.

- Je prends refuge en Allah !
- Par Allah, je ne vais pas te laisser ! »

Alors je la poussai pour l'éloigner de moi mais elle me saisit vers sa poitrine et s'amusa avec moi comme un enfant joue avec un oiseau. Je n'avais plus aucun contrôle sur moi-même. Elle m'obligea à aller vers elle et ma *nafs* finit par la désirer. Soudain, une main me saisit par le col et j'entendis le Cheikh me dire : « Ô Mâdî ! Dans quoi es-tu en train de tomber ? », après quoi il me chassa loin d'elle. Je supposai que le Cheikh n'avait fait que passer par là car en levant la tête, je ne le retrouvai ni lui ni la femme. Je m'étonnai de cela et compris que c'était survenu parce que je m'étais opposé à lui. Alors je demandai pardon à Allah, fis mes ablutions et la prière du coucher du soleil (*maghreb*).

Je me dirigeai vers la Porte-verte (*bâb el-akhdar*, une des portes de la ville), mais toutes les portes de la cité avaient été fermées. En m'approchant, elle s'ouvrit d'elle-même puis se referma une fois que je fus entré dans la ville [de nos jours dit le narrateur, cette porte est ouverte uniquement après la prière du vendredi quand l'Emir et le peuple la franchissent pour aller à la plage, après quoi elle est refermée]. J'allai à la Citadelle et rentrai dans ma chambre en me cachant des *fuqarâ*.

Quand le Cheikh eu fait la dernière prière du soir (*'ichâ*), les gens prirent congés. Chaque nuit, il faisait une réunion à laquelle venaient les gens des environs pour écouter ses paroles. Il entra ensuite dans sa cellule (*khalwa*) et demanda : « Où est Mâdî ? », ils répondirent : « Nous ne l'avons pas vu aujourd'hui ». Il ordonna alors : « Cherchez-le dans sa chambre ». Ils vinrent à moi et je leur dis : « Je suis malade et je ne suis pas venu à cause de mon état ». [Une fois revenus], le Cheikh leur dit : « Portez-le entre vous et amenez-le moi. » Ils me portèrent et me firent entrer en sa présence. Celui-ci leur ayant ordonné de partir, je m'assis devant lui en pleurant et il me dit : « Ô Mâdî, quand j'ai dit telle et telle chose hier, tu t'es opposé à moi. Où était ma main, aujourd'hui, alors que tu t'apprêtais à tomber dans la désobéissance ? Celui qui n'est pas capable de faire cela n'est pas un Cheikh ».

Le voyage nocturne de Sîdî Mâdî

Sîdî Mâdî nous dit aussi : « Quand nous étions à Damanhûr el-Wahch, après avoir fait la prière de l'après-midi (*'asr*), le Cheikh me donna une lettre à remettre au Cheikh et juriste Fakhr ed-Dîn ibn Fâ'izî à Alexandrie, à propos d'un besoin qu'il avait. Je lui dis : « Ô mon maître, demain *in châ Allah*, je partirai tôt dans la matinée, car ce lieu est à un jour de cheval » mais il me répondit : « Cette nuit, tu partiras et tu me reviendras avec la réponse, *in châ Allah* –Exalté soit-Il– ».

Je pris donc une dague que je possédais et partis dans cette direction. J'arrivai à Alexandrie le plus rapidement possible, livrai la lettre et arrivai à lui avant l'aurore.

Sur ma route, je passai par les montagnes d'el-Hâjiz où j'entendis un son et des bruits de pas. Je pensai qu'il y avait là des voleurs qui allaient m'attaquer au point du jour. Je saisis alors ma dague et attendis sur mes gardes mais finalement, je ne vis personne.

Quand je m'assis devant lui [le Cheikh Abû el-Hassan], il me sourit et me dit : « Ô Mâdî, tu as saisi ta dague pour affronter les voleurs mais le son que tu as entendu était le bruit des anges. Par Allah, tu ne t'es pas éloigné de moi (*mâ kharajta min bayna yadî*) sans que quatre vingt mille anges te protègent par le commandement d'Allah –Exalté soit-Il–, jusqu'à ce que tu gagnes Alexandrie et que tu nous reviennes. »

L'échoppe dans le désert

Une autre fois, Mâdî –qu'Allah lui fasse miséricorde– nous rapporta ceci : « Le Cheikh –qu'Allah soit satisfait de lui– m'envoya d'Alexandrie à Damiette pour quelque chose dont il avait besoin. Il y avait avec nous un homme des gens de cette ville qui désirait voyager avec moi. Il demanda la permission au Cheikh qui la lui accorda. Alors que nous approchions de la Porte-du-lotus, l'une des portes d'Alexandrie, l'homme sortit de l'argent pour acheter du pain et de la sauce. Je lui dis :

« Tu n'as besoin de rien.

– Allons-nous trouver l'échoppe de qui que ce soit dans le désert ? me demanda-t-il alors, puis il m'indiqua la boutique d'un pâtissier de la ville d'Alexandrie

– Nous trouverons quelque chose de mieux, *in châ Allah*, lui répondis-je. »

J'étais en effet habitué, lorsque je voyageais, à ne jamais prendre de provisions. Quand j'avais faim, j'entendais sa parole derrière moi disant : « O Mâdî, va à droite et tu trouveras de quoi manger », et de la même façon, quand j'avais soif, je trouvais un repas excellent et de l'eau douce.

Nous sortîmes alors d'Alexandrie et marchâmes avec hâte jusqu'à ce que le jour fût assez avancé. Il me dit alors : « O Mâdî, donne-moi quelque chose à manger car j'ai faim ». Comme d'habitude, j'entendis la voix du Cheikh qui me dit : « O Mâdî, ton hôte a faim, va à droite et tu trouveras de quoi le nourrir ». Quittant la piste du côté droit, nous trouvâmes un étalage rempli de kounafa³⁶ sucrés imprégnés de musc et d'eau de rose, et nous en mangeâmes jusqu'à être repus. L'homme pleura et fut surpris de ce qu'il venait de voir. Je lui demandai : « Laquelle des deux est la meilleure, cette nourriture ou celle que tu m'indiquais dans la boutique du

³⁶ Type de gâteau à base de cheveux d'anges et de sirop de miel.

pâtissier ? » Il répondit : « Par Allah, je n'ai encore rien vu de semblable et une telle chose n'aurait jamais pu être réalisée, même dans le palais du roi des rois ! ».

Il voulut rassembler les restes mais je l'en empêchai et il les laissa comme ils étaient. Après avoir marché sur une courte distance, nous eûmes soif. Instantanément, la parole du Cheikh me dit : « O Mâdî, va à droite et tu trouveras de l'eau ». Nous trouvâmes un bassin d'eau douce dans le sable, nous en bûmes, puis nous nous allongeâmes pendant un certain temps. En nous levant, nous ne trouvions plus une goutte d'eau. L'homme demanda :

« Où est l'eau qui était à cet endroit ?

— Je n'en sais rien, lui répondis-je.

— Par Allah, la maîtrise de ce Cheikh est immense. Par Allah, je ne retournerai pas parmi les miens tant que je n'aurais pas obtenu ce que ce Cheikh a obtenu, ou mourrai en Allah –Exalté soit-Il– ».

Puis il laissa son manteau avec moi et marcha dans le désert en s'exclamant : « Allah ! Allah ! ».

Quand j'eus fini mon voyage et revins auprès du Cheikh ech-châdhilî, il me dit :

« Ô Mâdî, tu as égaré ton hôte.

— C'est toi qui l'a égaré, lui répondis-je, en le nourrissant de gâteaux sucrés dans le désert et en éteignant sa soif avec l'eau dans le sable.

— Il est passé parmi ceux qui s'en sont allés vers Allah –Exalté soit-Il– ».

Sauvé dans le Haram

Une autre fois, le Cheikh Mâdî –qu'Allah lui fasse miséricorde– nous raconta : « Une année parmi d'autres, j'allai au pèlerinage avec son autorisation. Quand j'eus accompli les rites du pèlerinage et arrivai aux circumambulations du *Tawâf el-Wada*³⁷, les gens de la Mecque se levèrent contre les pèlerins qui étaient encore dans le *Haram* et les volèrent. Comme j'avais sur moi des objets que d'autres personnes m'avaient confiés (*amânât li-nâs*), j'entrai dans le *hijr* et restai debout sous la gouttière (*mizân*). Je me dis alors : « Si je sors, je serai dépouillé, et si je m'assois, je m'assois avec les biens des gens ». Perplexe dans cette situation, j'appelai le Cheikh à mon secours et soudain, il était à *Bâb Nadwah*³⁸ en train de me faire signe. Je me précipitai vers lui mais il se tourna et s'éloigna de moi. Je le suivis mais fus incapable d'arriver à lui jusqu'à ce qu'il entre dans la caravane. Quand j'entrai dans cette caravane, je le cherchai mais ne le trouvai pas.

³⁷ Le *Tawâf el Wada'* (Tawâf d'adieu) est le rite de circumambulation que le pèlerin accomplit juste avant de quitter la ville sainte de la Mecque.

³⁸ C'est-à-dire en face et légèrement à droite lorsque l'on se trouve dans le *hijr*, dos à la *Ka'bah*.

En regagnant l’Égypte, je vins à lui et le saluai. Il me questionna sur ma situation et me dit : « Ô Madî, quand la situation s’est empirée pour toi et que tu nous as appelé, nous sommes venus à toi et t’avons sauvé ».

La visite du Prophète – qu’Allah prie sur lui et le salue –

Sîdî Mâdî me raconta également ceci : « Une année, je fis le pèlerinage avec lui. A notre arrivée dans la ville sainte de Médine, il s’arrêta devant la porte de la Mosquée de l’Envoyé d’Allah –qu’Allah prie sur lui et le salue– et attendit la permission d’entrer. Il dit alors : « C’est un lieu à propos duquel Allah a dit : « *Ô vous qui croyez, n’entrez pas dans les demeures du Prophète sans y avoir été autorisés* »³⁹. Il resta ainsi jusqu’à ce que la permission d’entrer lui fût accordée, puis il entra et se tint debout devant la face de l’Envoyé d’Allah –qu’Allah prie sur lui et le salue– .

En découvrant sa tête, il prononça ceci : « Que les prières d’Allah, de Ses Anges, de Ses Envoyés, de Ses Prophètes et de toutes Ses créatures peuplant Ses Cieux et Sa Terre soient sur Toi, Ô notre Maître, Ô Envoyé d’Allah, ainsi que sur tous Tes compagnons ».

Il se mit à le répéter, encore et encore, jusqu’à ce qu’il fut pris d’un état spirituel très puissant (*hâl ‘adhîm*) et continua jusqu’à ce que ce qu’il s’en apaise. Il s’assit ensuite sur un côté de l’enceinte sacrée et dit : « Quand j’étais en train de le saluer, j’ai eu un dévoilement (*kachf*) de lui dans lequel je le saluais et il me rendait ma salutation avec son index ».

A cet instant, Abû Mohammed ‘Abd el-‘Azîz ez-Zaytunî, qui était surveillant de la nourriture des *fuqarâ* entra et dit : « Ô mon maître, un de nos chameaux est mort et son chargement gît au sol. ». Le Cheikh lui répondit : « Par Allah, sîdî, je n’ai à cet instant ni argent ni or en ma possession » et lui ordonna de s’asseoir.

Il s’assit parmi nous et nous formions un cercle autour de lui. Il mit sa tête dans son manteau pendant un temps, puis l’en sortit et dit : « Ô ‘Abd el-‘Azîz, viens près de moi ». Nous approchâmes de lui et le Cheikh lui dit : « Mets ta main dans ma poche et prends ce qui s’y trouve ». Il y introduisit sa main et la ressortit pleine d’or. Le Cheikh dit : « Regardez-les ! Par Allah, aucun batteur ne les a frappées et aucun orfèvre ne les a façonnées. Il m’a juste été dit : “Ô ‘Alî, prends ce qui est dans ta poche” . » Puis il lui demanda d’acheter un chameau et les provisions dont il avait besoin pour les *fuqarâ*.

Abû Mohammed ‘Abd el-‘Azîz était l’un des plus illustres de ses compagnons. Un jour, alors qu’il faisait des prières (*du’â*) à ‘*Arafât*, le Cheikh désigna

³⁹ Sourate 33, verset 53

spécifiquement Abû Mohammed, et lui seul, pour dire « *amîn* » après sa prière. Une fois celle-ci terminée, il dit : « Par Allah, j'ai demandé en ta faveur un *badal* et un *khalîfah*. » Puis il lui dit : « Sîdî, qui est le *badal* et qui est le *khalîfah* ? », ce à quoi le Cheikh répondit : « Tu es le *badal* et je suis le *khalîfah*. »

Sourate ech-chûrâ

Le Cheikh, pieux, juriste et mufti Jamâl ed-Dîn Yûsuf l'irakien me relata dans la ville du Caire en l'an 715 : « J'entendis sîdî Cheikh, le saint connaissant par Allah, Abû el-'Abbâs el-Mursî – qu'Allah nous fasse profiter de sa *barakâ*– dire : « Je faisais la prière de l'aube (*çubh*) derrière mon maître, Cheikh et instructeur, Abû el-Hassan qui récitai la sourate *ech-chûrâ*. Arrivé à ces mots : « *Il crée ce qu'Il veut. Il donne à qui Il veut des femelles et Il donne à qui Il veut des mâles. Ou bien Il donne et des mâles et des femelles, et rend stérile qui Il veut* »⁴⁰, il survint dans mon esprit quelque chose en rapport avec ce sens.

Quand le Cheikh eut accompli la salutation terminale de la prière, il me dit : Ô Abû el-'Abbâs, "*Il donne à qui Il veut des femelles*", c'est-à-dire des devoirs religieux (*'ibâdât*) et des actes d'adoration (*mu'âmalât*) ; "*et Il donne à qui Il veut des mâles*" c'est-à-dire des états spirituels (*ahwâl*), des sciences (*'ulûm*) et des stations (*maqâmât*) ; "*Ou bien Il donne et des mâles et des femelles*", les réunissant en celui qu'il veut parmi Ses serviteurs, et Il "*rend stérile qui Il veut*" , c'est-à-dire, sans science (*'ilm*) et sans pratiques (*'amal*). » Je m'étonnais de cela et il ajouta : « Par Allah, rien n'est survenu à l'esprit de quiconque durant cet acte d'adoration sans qu'Allah ne l'ait porté à ma connaissance. »

L'ivresse du fils du Cheikh

Le saint Cheikh Abû el 'Azâ'im Mâdî – qu'Allah lui fasse miséricorde– me relata ceci : « Le Cheikh –qu'Allah soit satisfait de lui– avait un enfant du nom de 'Alî. Une fois, je le rencontrai saoul à Alexandrie. Je le ramenai chez lui et le frappai si sévèrement qu'il s'accrocha à sa mère. Je le tirai alors vers moi avec une telle force qu'il arracha de ses mains les fils qui tenaient ses cheveux. Celle-ci cria et se mit à pleurer, si bien que le Cheikh vint à elle et lui demanda : « Pourquoi est-ce que tu pleures ? » Elle lui raconta alors l'histoire, mais sans l'informer de l'ivresse de son fils. En entendant cela, le Cheikh se troubla. En entrant dans la *zâwiyah*, il me demanda : « Ô Mâdî, pourquoi as-tu fait une telle chose ? » Je lui répondit : « Parce que je l'ai trouvé saoul. Par Allah, même s'il s'était accroché à toi, je l'aurais flagellé conformément à la peine légale. » Il me dit : « C'est ainsi », et son visage se troubla.

Il entra alors dans sa cellule un certain temps puis m'y fit mander. Quand j'entrai chez lui, je le trouvai heureux et réjoui. Il me dit : « Ô Mâdî, je suis entré ici

⁴⁰ Sourate 42, versets 49 et 50.

avec la volonté de faire des invocations contre mon fils mais il m'a été dit : "Ô 'Alî, qu'est-ce que ceci entre toi et Mon saint ? Laisse-le jusqu'à ce que J'ai décrété pour lui se réalise !"

Peu de temps après, il partit en pérégrination (*siyâha*), apparu dans les régions du Maghreb et alors sa sainteté se révéla. Qu'Allah nous fasse profiter de lui et de son enfant !

Chihâb ed-Dîn scruté par le Cheikh

Quelqu'un en qui j'ai confiance me relata ceci : « Quand le fils de Abû el-'Abbâs Ahmad [el-Mursî], appelé Chihâb ed-Dîn, eut atteint la puberté, sa mère dit [au Cheikh Abû el-Hassan]: « Sîdî, mon fils Ahmed est devenu un homme » et il lui dit : « Amène-le moi que je le conseille et l'instruise des obligations qui pèsent désormais sur lui parmi les droits d'Allah. »

Elle fit mander son fils qui s'assit devant lui. Il le regarda un certain temps, le scrutant, puis détourna de lui son regard et lui dit : « Lève-toi mon fils, qu'Allah te guide » et il fit beaucoup de prières pour lui. Une fois parti, sa mère lui dit : « Ô sîdî, je ne t'ai pas entendu le conseiller, ni même lui adresser le moindre mot. » Il lui répondit : « Quand il s'est assis devant moi, Allah m'a permis de voir les secrets de sa vie future et je n'ai rien trouvé dans ses œuvres qui m'eut permis de lui faire une quelconque recommandation. Alors, devant Allah, j'ai trouvé que je ne mériterais pas de lui parler. »

Témoignages à propos de 'Arîfat-el Khayr, fille du Cheikh

Son petit-fils – j'ai un doute à propos de son nom mais il s'agit du fils de la fille du Cheikh – qu'Allah soit satisfait de lui – me raconta dans la mosquée d'el-Azhar au Caire : « Quand la fille du Cheikh naquit, mon père, 'Alî de Damanhûr, vint auprès du Cheikh pour le féliciter de sa naissance. « C'est ta femme » lui dit-il. Mon père qui était déjà très âgé se dit intérieurement : « Comment est-ce possible alors que j'ai atteint un tel âge ? ». « Oui, et naîtront de vous untel et untel », confirma alors le Cheikh en dénombrant pour lui tous leurs enfants. Puis il ajouta : « En vérité, Allah m'en a informé. » Alors, il l'épousa et ils eurent les enfants que le Cheikh leur avait annoncé. Puis il mourut à Alexandrie – qu'Allah lui fasse miséricorde – .

L'auteur raconte également : « A Alexandrie je rencontrai sa digne et vertueuse fille, 'Arîfat-el Khayr, surnommé « el-wajhiyah » qui était aveugle à cette époque. Je l'interrogeai à propos de son nom : « Pourquoi t'a-t-on attribué deux noms ? » et elle me répondit la chose suivante : « Quand je suis née, mon père était au Caire. Il écrivit à ma mère pour lui dire : "Pendant que je priais dans ma cellule (*khalwa*), j'ai

su que ma fille était née et il m'a été prescrit de la nommer 'Arîfat-el Khayr." A son arrivée à Alexandrie, il demanda à ma mère : "Où est ma fille qui vient de naître ? ". Ma mère me présenta à lui et Il me plaça sur sa poitrine puis crachota un peu de salive dans ma bouche⁴¹ en disant : "Bienvenue à *Wajhiyah (marhaba bi-l-wajhiyah)*", c'est-à-dire celle qu'il a connu pendant qu'il accomplissait la prière de nuit (*tawajjuh*). »

Cette femme était une des saintes d'Allah auprès de qui on psalmodiait le Coran selon les sept modalités de lecture [pour être corrigé], de derrière un voile de séparation. Et quelle noble femme était-elle !

Le pieux Cheikh Abû 'Abdallah Mohammed, fils du Cheikh et saint Abû 'Abdallah Mohammed ibn Sultân, me raconta que quelqu'un d'Alexandrie en qui il avait confiance, lui dit ceci : « J'étais présent à l'enterrement de la noble 'Arîfat-el Khayr à Alexandrie. Quand elle fut descendue dans sa tombe, un de ses parents descendit en vue de la placer dans la niche latérale (*lahd*) et ressortit du caveau en souriant : « Lorsque j'ai découvert son visage pour la placer dans la niche latérale, elle s'est tournée vers moi et s'est mise à rire. Je lui ai demandé « Qu'y a-t-il ? ». Elle m'a répondu : « C'est à cause de ce que j'ai vu de la récompense d'Allah –Exalté soit-Il– pour moi, et je t'informe que tu me rejoindras dans trois jours. » ; et il mourut effectivement trois jours plus tard –qu'Allah lui fasse miséricorde– .

Lorsqu'elle mourut, un héraut annonça à Alexandrie : « Venez faire la prière sur la noble et pieuse 'Arîfat-el Khayr qui sortit dans ce bas-monde à trois reprises : une fois du ventre de sa mère, une fois vers la maison de son mari et une fois vers sa tombe ».

L'altercation avec un groupe de Berbères

Parmi ses compagnons à Tunis, il y avait le Cheikh le Connaisseur Abû 'Alî, sîdî Sâlim et-Tabâsî qui résidait parmi les égyptiens. J'ai entendu le Cheikh Mâdî –qu'Allah lui fasse miséricorde– dire : « Sîdî Sâlim avait un fils nommé 'Alî. Dans le quartier des égyptiens, une altercation éclata entre les hommes de la ville et un groupe de berbères vivant sous des tentes qui s'était établi non loin de là. Abû el-Hassan 'Alî, fils du Cheikh Sâlim, arriva une canne à la main pour s'interposer mais la canne entra dans l'œil de l'un des Berbères et l'arracha. Alors qu'ils se rassemblaient autour de lui pour tenter de le tuer, Abû 'Alî, sîdî Sâlim, sortit et leur dit : « Demain matin, *in châ Allah*, mon frère Abû el-Hassan viendra pour juger l'affaire entre vous et lui. » Le lendemain matin, le Cheikh Abû el-Hassan se présenta à eux. Ils lui étendirent un tissu à la porte de la chambre où vivait sîdî Sâlim. Quand le Cheikh sortit vers lui, il dit : « Je suis venu pour ton fils 'Alî. »

⁴¹ Pratique prophétique.

Alors que tout le monde s'était réuni devant les deux hommes, sîdî Abû el-Hassan s'adressa à eux :

« Choisissez si vous voulez prendre mon frère Sâlim comme tribut (*diyyah*) pour l'œil de votre compagnon ou si vous acceptez cinq cent dinars.

— Nous accepterons les cinq cents dinars, répondirent-ils, à condition que nous les ayons entre les mains avant notre départ.

— Vous parlez comme si vous considérez les *fuqarâ* incapables de fournir de l'argent ! répondit le Cheikh. »

Il mit alors sa main sous le tissu qui était étendu, et par Allah, et je le vis en sortir des pièces de monnaie et les leur donner. Ils les comptèrent jusqu'à ce qu'ils eurent obtenu la totalité des cinq cents dinars puis partirent.

Après cela, il se tourna vers sîdî Sâlim et lui dit : « Ô mon frère, ils t'ont vendu pour quelques carats. S'ils t'avaient choisi, ils auraient obtenu la richesse de ce monde-ci et de l'au-delà. Mais, par Allah, le mois ne se terminera pas avant qu'il aient perdu [cette somme] et qu'ils aient besoin des *fuqarâ*. »

Après avoir quitté les Egyptiens, ceux-ci furent effectivement pillés et revinrent pauvres et nécessiteux en implorant de quoi se vêtir auprès de la *zawiya*.

Le pacte avec Cheikh Sâlim

Quand le Cheikh, béni, sîdî Sâlim, mourut parmi les Egyptiens, nous sortîmes en accompagnant le Cheikh —qu'Allah soit satisfait de lui— pour assister à ses funérailles. En entrant dans la maison où il se trouvait, le Cheikh dit : « Paix soit sur toi ». Le Cheikh répondit de l'intérieur du linceul : « Et que sur toi soit la paix, Ô mon frère, ainsi que la Miséricorde et la Bénédiction d'Allah. » Il y avait devant nous un petit enfant, le petit-fils du Cheikh Sâlim qui sortit dehors en disant : « Par Allah, mon grand-père est vivant, il a rendu la salutation au Cheikh Abû el-Hassan ! ».

Le Cheikh le lava de ses propres mains, l'enveloppa, puis l'embrassa entre ses yeux et dit : « Mon frère par Allah, fais attention à ne pas oublier le pacte (*'ahd*) passé entre toi et moi ». Je jure par Allah que je le vis ouvrir ses yeux et répondre : « Oui, Ô mon frère ». Quand nous eûmes récité la prière des morts sur lui et après l'avoir enterré, je demandai au Cheikh : « Ô mon Maître, quel est ce pacte entre toi et lui ? ». Il me répondit : « Nous avons fait le pacte devant Allah que celui de nous qui mourrait le premier serait pour l'autre un moyen d'accès (*wâsilah*) auprès d'Allah. » Il a été enterré parmi les Egyptiens. Qu'Allah lui fasse miséricorde et nous fasse bénéficier de leur *baraka*. »

Dispute avec un groupe de Moutazilites

Quelqu'un de confiance me raconta qu'il a entendu le Cheikh pieux Abû Marwân 'Abd el-Malik, connu sous le nom d'el-Qassât, dire : « Quand je voyageai en Egypte et entrai à Alexandrie, j'allai voir le Cheikh –qu'Allah soit satisfait de lui– et le trouvai assis avec un groupe de gens. Ils débattaient à propos de science (*'ilm*). Quand je l'eus salué et fus assis devant lui, il me demanda : « Quel est ton nom, d'où viens-tu et à quelle école appartiens-tu ? ». Je l'informai de mon nom, de mon pays et que ma préoccupation était le Livre d'Allah –qu'Il soit exalté et magnifié–. Il me dit : « Récite pour moi un verset du Livre d'Allah ». Je prononçai la formule de prise de refuge en Allah, et Allah libéra ma langue : « Mets ta confiance en Allah. Tu es, certes, dans la pure Vérité »⁴² jusqu'à : « La Parole tombera sur eux à cause de leurs iniquités mais ils resteront muets »⁴³. Le visage du Cheikh –qu'Allah soit satisfait de lui– s'illumina. Il se tourna alors vers ceux qui étaient présents et dit : « Après une preuve d'Allah, plus aucune preuve n'est nécessaire ». Je sus alors que c'était un groupe de Moutazilites et que le Cheikh débattait avec eux à propos de leur système de croyances. Allah avait fait sortir par ma langue, du Livre d'Allah, ce qui les avait guidés vers la Vérité. Ils abandonnèrent leur système de croyances (*madhhab*), se repentant devant lui et retournèrent à la Vérité et à la Sunna.

Il –qu'Allah soit satisfait de lui– me dit : « Demande-moi ce que tu veux » et je lui répondis trois choses : « Que tu me vêtisses d'un vêtement, que tu m'indique quelqu'un avec qui je pourrai apprendre à psalmodier le Livre d'Allah et que tu demandes le bien pour moi ». Il me donna un vêtement neuf, m'indiqua un bon professeur du nom de Ibn ed-Dahhân et me dit : « Qu'Allah incline vers toi le cœur des meilleurs. Qu'Il te bénisse dans tout ce qu'il te donne et t'apporte la félicité à la fin de ta vie ».

Par Allah, j'ai vu la réalisation des deux premières demandes et j'espère d'Allah le troisième ».

⁴² Sourate 27, verset 79.

⁴³ Sourate 27, verset 85. Entre ces deux versets, le texte coranique dit : « Mets ta confiance en Dieu. Tu es, certes, dans la pure Vérité. Tu ne saurais faire entendre les morts ni faire entendre l'appel aux sourds quand ils se détournent. Tu ne saurais non plus tirer les aveugles de leur égarement. Tu ne fais entendre que ceux qui croient en Nos signes et qui sont soumis à Dieu (*muslimân*). Lorsque la Parole tombera sur eux, Nous ferons, pour eux, sortir de la terre une bête qui les interpellera, proclamant que les hommes ne croyaient pas fermement à Nos signes, le Jour où Nous rassemblerons, de chaque nation, une multitude de ceux qui niaient la réalité de Nos signes, ils seront placés en rangs. Quand ils seront arrivés, Dieu leur dira : " N'avez-vous pas nié la réalité de Mes signes alors que vous ne saviez rien d'eux ? Que faisiez-vous donc ? " La Parole tombera sur eux à cause de leurs iniquités mais ils resteront muets. »

L'ascèse véritable

Mon Maître Mâdî –qu'Allah lui fasse miséricorde– me raconta : « Le Cheikh parlait un jour dans son assemblée (*majlis*) de l'ascèse (*zuhd*) dans le bas-monde. Il y avait dans l'assemblée un homme pauvre habillé de vêtements complètement usés, tandis que le Cheikh était vêtu de beaux habits. Le pauvre dit alors : « Comment le Cheikh peut-il parler de l'ascèse en portant de tels vêtements ? C'est moi qui suis l'ascète du bas-monde ! ». Le Cheikh répliqua : « Toi le querelleur, tes vêtements sont les vêtements de la convoitise de ce bas-monde (*raghbah fi-d-duniyâ*), et témoignent de la poursuite de la pauvreté tandis que nos vêtements témoignent de l'abstinence (*ta'affuf*) et de la richesse spirituelle (*ghinâ*) ! » Alors le pauvre se leva devant les gens et déclara : « Par Allah l'Immense ! En vérité, je me dis la même chose en mon for intérieur ! Je demande pardon à Allah et me repends à Lui ». Puis le Cheikh m'ordonna de le vêtir de beaux vêtements.

Les deux juristes

Quelqu'un d'autre dont je reconnais l'autorité m'a raconté : « Parmi ceux qui suivaient son enseignement dans la ville de Tunis, il y avait deux excellents juristes, Ibn-Sawdân et Ibn-Rimâh. L'un d'entre eux était secrétaire du juge Abû Zayd ibn Nafis, chef de la justice à cette époque, et se trouvait constamment avec lui. L'autre s'occupait de la réserve de nourriture qui nécessitait une surveillance quotidienne.

Quand le Cheikh –qu'Allah soit satisfait de lui– partit pour l'Orient, l'un des deux dit à son compagnon : « Qu'allons-nous faire ? Si nous partons le rejoindre sur sa route, nous faillirons à nos devoirs car on a besoin de nous. Mais si nous restons derrière, nous serons privés de ses faveurs et de sa bénédiction ! » Nous décidâmes finalement d'accompagner le Cheikh jusqu'à Radès. Pendant que nous étions assis avec lui, un homme vint lui réclamer le paiement d'une somme en faveur d'un certain marchand. Le Cheikh dit : « Nous ne partirons pas avant de lui avoir donné son argent. » Et il dit : « Accompane moi sur la route. » Le Cheikh désigna comme délégué (*wakîl*) un de ses compagnons et dit : « Note que je l'ai nommé comme délégué. » Je regardai mon compagnon et dit : « Ceci est délicat car il n'y a pas d'attestation [de cette délégation]. » Il nous dit alors : « Attestez car je vous prends pour témoins », puis nous rédigeâmes le mandat avec nos témoignages.

Quand le délégué arriva chez le marchand, il l'informa de la raison de sa venue. Ce dernier protesta et lui expliqua qu'en vérité le Cheikh n'était pas parti sans l'avoir payé ! De ce fait, il n'y avait plus lieu d'envoyer un délégué. Le marchand partit hâtivement pour rejoindre le Cheikh et lui expliqua qu'il n'avait demandé à personne d'aller le voir.

Il dit : « Nous allâmes voir le marchand pour lui demander : « Est-ce qu'on demande après nous [en ville] ? », ce à quoi il répondit : « Personne ne vous cherche. », et personne n'avait posé de questions à propos de notre absence. Avant la fin du mois, nous avons été désignés [par le Cheikh] aux affaires de témoignages.

Multiplication miraculeuse des grains

Le saint Cheikh Abû 'Alî Omar, fils du Cheikh pieux Abû Yahiyâ el-Jabbârî, me raconta que son père –qu'Allah lui fasse miséricorde– lui avait dit ce que Ya'qûb ibn Sa'îd el-Jundûbî et son frère Mohammed lui avaient raconté : « Le Cheikh –qu'Allah soit satisfait de lui– se présenta à nous une nuit où nous étions dans un petit fort. Nous avons dix moutons que l'on avait emprunté pour profiter des bénéfices que nous pourrions en tirer. Nous égorgeâmes pour lui l'une des meilleures bêtes du troupeau et le Cheikh demanda :

« Pourquoi avez-vous fait cela ?

– C'est pour la baraka, *in châ Allah* – Exalté soit-Il !, répondirent-ils

– Ce mouton aura la valeur de mille moutons, *in châ Allah* – Exalté soit-Il ! dit le Cheikh

– Et avec eux mille mesures de grains pour eux ? demanda l'un des deux frères.

– Et avec eux, mille mesures, *in châ Allah* ».

Mon père –qu'Allah lui fasse miséricorde– ajoutait : « Peu de temps s'écoula avant que nous obtînmes mille moutons et mille mesures. J'étais présent au moment du comptage et je me suis nourri de leur descendance. »

Conclusion du chapitre

Voilà ce qui nous fut rapporté de certains de ses prodiges, et ses prodiges véritables sont bien plus immenses encore. Allah nous a promis de sa *baraka* dans ce monde et dans l'autre. Qu'Il nous ressuscite avec lui dans le groupe de notre Prophète, intermédiaire, intercesseur et bien-aimé Mohammed, qu'Allah prie sur lui et le salue abondamment tant que demeure le Royaume d'Allah !

